

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Arrondissement de Péronne

Canton de Péronne

Commune

de

BERNES

80240

Tél. Fax 03 22 86 69 17
Mél. mairie.bernes@laposte.net

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 avril 2015

19h 30

Présents : Mmes BORRUECO, DE WILDE, DENNE, JAMINON, LEGER, Mrs
DEMAY, LAVALARD, PREVOT, TRUJILLO.

Excusés: Mrs LOTELLIER F., ROUGRAFF A.

SUBVENTIONS 2015

Les subventions annuelles aux associations locales, intercommunales et nationales, sont reconduites pour un montant de 2 000 €.

BUDGET PRIMITIF 2015

Le budget primitif 2015 présenté par le maire s'équilibre
- à la somme de 213 043 € en section de fonctionnement,
- et à la somme de 22 533 € en section d'investissement.

Le BP 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents.

TAUX D'IMPOSITION 2015

Les membres fixent les taux d'imposition 2015

Taxe d'habitation	17,51 %	Foncier non bâti	27,92 %
Foncier bâti	11,24 %	CFE	16,36 %

Les taux 2014 ainsi maintenus permettent de ne pas augmenter la pression fiscale et d'obtenir un produit attendu pour la commune de 81 505 €.

FONDS D'AMORCAGE POUR LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Pour l'application de la réforme sur les Nouveaux Rythmes Scolaires, l'Etat verse aux communes dotées d'une école ou siège d'un RPI des « fonds d'amorçage ».

Le Conseil décide de remettre au SISCO de BERNES qui est en charge de la mise en place de cette réforme, les fonds reçus par la commune, soit 4 400€.

La séance est levée à 21h 30.

Le Maire.

Jean TRUJILLO.